

A vous tous qui cherchez la paix,

PAIX!

Le massacre dans l'école Sandy Hook, à Newtown dans le Connecticut, le 14 décembre 2012, avec la mort de 26 personnes – 20 enfants entre 6 et 7 ans et six adultes – a ébranlé les États-Unis et a rouvert le débat du contrôle des armes. Depuis la fin des années 90, la société civile s'était articulée mondialement pour prévenir la prolifération et l'utilisation des petites armes, au travers du Réseau International d'Action contre les Armes Légères (IANSA), qui n'a pas compté ses efforts pour aboutir à un traité mondial de contrôle de telles armes. C'est un thème qui soulève beaucoup de discussions et, c'est pourquoi, qu'il demande la force de notre prière, pour que les consciences s'illuminent.

Les armes à feu, petites et légères – comme les revolvers, les pistolets, les carabines, les rifles, etc. – sont responsables pour la mort de 600 mille personnes, chaque année, dans le monde. Selon le « Small Arms Survey », de Genève, environ des 639 millions de petites armes en circulation dans 110 pays, 37,8% appartiennent aux Forces Armées, 2,8% aux Polices, et les autres 59,2% sont dans les mains de la population civile.

Au contraire des drogues qui sont produites et commercialisées de manière illégale, les armes ont une origine légale, mais à un certain moment, elles deviennent illégales. Ainsi le contrôle de l'offre du marché légal rendra possible un plus grand contrôle du commerce illégal. D'où la nécessité du combat de la contrebande et de la vigilance autour de la production, la vente, l'exportation et importation, pour éviter les déviations. La gestion des informations, à l'intérieur de chaque pays, mais aussi entre les nations, sera importante pour contrôler ces armes. Des accords régionaux et internationaux ont abouti avec succès à la réduction des armes à feu en circulation.

Un autre point est le contrôle de la demande. Des mesures pour limiter l'achat des armes et des campagnes pour conscientiser le public sur les dangers des armes, seront importantes pour y arriver. Des pays comme le Brésil, le Japon, la Grande-Bretagne, le Canada, l'Australie et l'Afrique du Sud ont mis en œuvre des lois rigides de contrôle des armes. Dans certains pays, pourtant, les armes à feu sont traitées comme un produit quelconque, sans exiger davantage d'attentions et de contrôles. Selon des études du « Viva Rio », du Rio de Janeiro, le risque d'homicide par arme à feu dans des habitations ayant quelque type d'armement, est sept fois plus grand que dans des résidences où les habitants ne possèdent aucune arme.

Le contrôle des stocks et la destruction des excédents, avec des programmes de remise volontaire des armes, seraient un troisième point de l'agenda.

Pour que ces propositions se concrétisent, prions ainsi :

O Dieu, promesse de paix, ton Fils Jésus, au moment de sa prison, ordonna à Pierre de retirer son arme, lui rappelant que ceux qui se servent d'armes mourront par les armes. Inspire aux peuples et aux nations d'adopter des politiques de contrôle des armes. Ainsi l'humanité pourra chanter avec le psalmiste : Aux uns les armes, « à nous d'invoquer le nom de Dieu » (Ps 20,8). Ainsi soit-il!

En toute amitié.

fr. Irénée Rezende Guimarães
Moine bénédictin de l'Abbaye Notre-Dame

Tournay, le 28 février 2013